



Le 27 septembre 2017

Communiqué de presse de l'ANASP
(Association Nationale des Associations Syndicales de Propriétaires)

Les Associations indépendantes de gestion de l'eau Produiront-elles l'énergie de demain ?

La Réunion Européenne des **Associations indépendantes de gestion de l'eau** s'est déroulée les 4 et 5 septembre 2017 à Avignon. Les membres de l'**EUWMA** (Union Européenne des Associations de Gestions de l'Eau), présidée cette année par la France, ont préparé la « Déclaration d'Avignon ». Il s'agit de promouvoir par des actions concrètes et efficaces, **le lien entre gestion de l'eau et de l'énergie**.

Les 8 pays européens rassemblés à Avignon constatent à l'unanimité les effets du **changement climatique** sur la gestion des ressources en eau. Les sécheresses s'intensifient dans les pays du sud alors que les pays du nord peinent à gérer l'excès d'eau. Dans les deux cas, la gestion de l'eau demande une grande quantité d'énergie que ce soit pour la distribuer ou pour l'évacuer. Cette énergie, essentiellement électrique, représente **un coût de plus en plus élevé** pour les Associations indépendantes de gestion de l'eau. Les pays européens partenaires de l'EUWMA entendent promouvoir leur capacité de stockage d'énergie liée à leur modalité de gestion de l'eau au quotidien.

En France, les ASA (Associations Syndicales Autorisées) sont des consommatrices d'énergie et elles ont tout intérêt à produire tout ou partie de l'énergie qu'elles consomment. Les ASA ont une expérience de la gestion collective de l'eau au niveau local. Cette expertise est transposable à une **gestion collective de l'énergie**.

Elles ont une capacité de stockage de cette source d'énergie dès lors qu'elles ont une capacité de stockage d'eau. Par exemple, stockage d'eau dans les marais ou dans les réserves d'eau (retenues)... De plus, les ASA sont implantées sur des territoires ruraux là même où l'on peut produire de l'énergie locale, là où peuvent être implantées de nouvelles unités de production d'énergie.

Les ASA répondraient ainsi aux préconisations des **Accords de Paris sur le climat** qui soulignent la nécessité d'intensifier l'utilisation d'énergies renouvelables avec une production décentralisée d'énergie, plus territoriale, plus locale.

Les allemands ont une longueur d'avance sur ce thème dont il faut s'inspirer. De 4 producteurs d'énergie nationaux, ils sont passés à 1 500 producteurs d'énergie locale depuis l'accident nucléaire Fukushima. En France certaines ASA s'inscrivent dans ce mouvement en produisant de l'énergie hydroélectrique... la récente ouverture des possibilités d'autoconsommation devrait dynamiser ce mouvement..

Repères :

- L'**EUWMA** (European Union of Water Management Association) regroupe des structures de droit public, gestionnaires de l'eau et indépendantes des collectivités locales et de l'État. L'EUWMA représente 8 600 structures couvrant plus de 55 millions d'hectares en Europe.
- Les 3 800 **ASA** françaises qui maillent le territoire injectent chaque année 123 millions d'€ dans l'économie. Un tiers d'entre elles se situent en régions Occitanie et PACA et participent à elles seules à la moitié de l'activité économique des ASA.

Dossier et photos sur demande

Contact : Eric Lefebvre **06.11.25.32.23**